



N° 166

Le 12 août 1992

LE CANADA PARTICIPERA À LA SESSION SPÉCIALE DE LA COMMISSION DE L'ONU SUR LES DROITS DE LA PERSONNE PORTANT SUR L'EX-YOUGOSLAVIE

La Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada participera à la session spéciale de la Commission des Nations Unies sur les droits de la personne, les 13 et 14 août à Genève. Le but de cette réunion d'urgence, une première pour la Commission, est d'examiner la situation des droits de la personne dans l'ancienne Yougoslavie. La délégation canadienne sera dirigée par M^{me} Anne Park, Cheffe de la délégation du Canada auprès de la Commission.

«Le conflit dans l'ex-Yougoslavie a mené à de déplorables actes de violence et au déni des droits et libertés fondamentaux. L'existence de nombreux centres de détention souligne la gravité de la situation, a déclaré M^{me} McDougall. Nous voulons nous assurer que ces abus cessent.»

La ministre a déclaré que le Comité international de la Croix-rouge doit obtenir un accès immédiat et inconditionnel à tous les centres de détention. Elle a insisté sur le fait que toutes les parties impliquées dans le conflit doivent respecter les Conventions de Genève sur la protection des personnes civiles en temps de guerre, et sur le traitement des prisonniers de guerre, et qu'elles doivent être tenues responsables de leur conduite.

Le Canada appuie fermement une approche multilatérale visant à trouver une solution juste et durable à cette situation des plus tragiques et des plus complexes. «Nous serons